

France Tourisme **ingénierie**

**Appel à manifestation d'intérêt**  
**« Rénovation des stations de montagne »**  
**2021-2026**  
**1<sup>ère</sup> vague**



**Annexe 3**

Exemple de projets éligibles

## Quels objectifs vise le projet que je pourrais présenter ?

### Liste non exhaustive

- La rénovation globale des copropriétés traditionnelles majoritairement de résidences secondaires.
- La rénovation globale des résidences de tourisme.
- L'amélioration de la qualité d'usage et du confort, la montée en gamme de l'immobilier de loisir sur la station.
- L'amélioration significative des performances énergétiques des copropriétés.
- L'élargissement de la période de location sur l'année, dans une vision 2 voire 4 saisons.
- L'hébergement des travailleurs saisonniers dans le parc de résidences secondaires.

## Quels objets d'étude et d'action peuvent être intéressants à présenter à cet AMI ?

- Copropriétés traditionnelles existantes, de toutes tailles.
- Résidences de Tourisme existantes et posant question en terme de volume d'appartements sous bail commercial et/ou posant question en terme de qualité de l'offre.
- Copropriétés stratégiques ou représentatives de la station, qui ont des problèmes à résoudre tout en ayant du potentiel.
- Copropriétés avec des acteurs ouverts à l'innovation, moteurs et motivés (syndic, conseil syndical).
- Résidences de Tourisme ayant un gestionnaire à la recherche de nouveaux modèles d'exploitation ou de solution pour engager une rénovation globale.
- Un îlot ou un quartier constitué de plusieurs copropriétés de résidences secondaires et/ou de Résidences de Tourisme.
- L'ensemble des copropriétés de la station.
- L'ensemble des meublés touristiques de la station.



## Par exemple, quels types de projets ? non exhaustifs et cumulatifs

- Création d'instruments d'animation pour mobiliser / sensibiliser les propriétaires aux enjeux inhérents à l'avenir de la station et à leur rôle en tant que dépositaire d'un actif immobilier.
- Dispositif partenarial entre la destination et les propriétaires (partenariat propriétaire).
- Création d'une « maison des propriétaires » pour communiquer et centraliser une offre de service adaptée aux besoins des propriétaires pour fluidifier la rénovation des meublés et/ou la mise en marché.
- Aide financière à la rénovation en contrepartie d'exigences répondant à une stratégie de développement ou d'adaptation touristique.
- Création d'un « guichet unique » à destination des propriétaires pour centraliser les différentes aides potentielles (nationales, régionales, locales).
- Structuration d'une assistance à maîtrise d'ouvrage à destination des syndicats de copropriété pour engager et animer des projets de rénovation globale.
- Fonds d'investissement local adossé à une structure de gestion commerciale.
- Opération de rénovation qui présente une approche transversale et une ambition notable impliquant la coopération de plusieurs acteurs (collectivité, opérateurs, syndicats, copropriétaires, circuits de distribution, etc.).
- Mobilisation d'outils de l'urbanisme pour inciter voire contraindre la rénovation : charte de rénovation énergétique et architecturale, facilitation des surélévations, obligation de ravalement de façade, etc...
- Opération de Rénovation de l'Immobilier de Loisir (procédure révisée par la loi montagne II).
- Mobilisation d'outils d'action foncière et/ou commerciale : droit de préemption renforcé, élargissement du droit de préférence pour les résidences de tourisme...
- Foncière locale visant à financer tout ou partie des travaux de rénovation / d'amélioration (portage des travaux).
- Révision de la fiscalité locale en faveur d'une incitation à une meilleure performance énergétique des logements.
- Nouvelle offre de commercialisation dans une vision transversale et complémentaire en fonction des profils propriétaires et de leurs besoins, mobilisant l'ensemble des acteurs concernés : centrale de réservation, agences immobilières, conciergerie, gestionnaires de RT.

## A quel stade d'avancement doivent être les projets ou les actions présentés à l'AMI ?



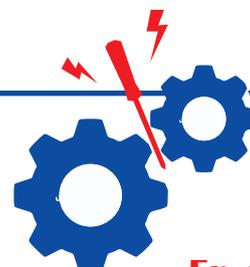
### L'idée

... mais avec une forte mobilisation politique et des partenaires motivés ayant identifiés un besoin d'intervention pour contribuer à l'ambition de la destination en matière de transition touristique.



### En cours de montage (technique, juridique et/ou financier)

... mais face à des difficultés de méthode ou nécessitant des expertises particulières.



### En cours de réalisation

... mais avec des points de blocage avérés nécessitant une assistance externe.

# Atout France

## Délégation Montagne

ZAE « Les Fontanettes » - Bâtiment C  
229 rue Joseph Fontanet - 73000 CHAMBÉRY  
Tél + 33 [0]4 79 72 85 80  
Mail : [fti.rds@atout-france.fr](mailto:fti.rds@atout-france.fr)

[www.france.fr](http://www.france.fr)  
[www.atout-france.fr](http://www.atout-france.fr)

Crédits Photos

Adobe Stock  
François Roux